

- Services publics numériques -

## Ouistreham Riva-Bella reconduite Ville Internet en 2020, avec l'obtention de 2 arobases

Remise du label :  
Marseille, mardi 4 février 2020



**Le Label Ville Internet, créé en 2000, a pour objet de valoriser les politiques locales de diffusion des usages de l'Internet auprès des citoyens.** Ce dispositif constitue un facteur de mobilisation des acteurs d'un territoire autour des opportunités du numérique, selon un référentiel de 137 services et 16 enjeux de développement local. Les critères du label sont actualisés chaque année par le Comité d'orientation du label. **Pour la première fois, en 2018, Ouistreham Riva-Bella est devenue Ville Internet. En 2020, la Ville poursuit ses actions numériques avec l'obtention de 2 arobases.**

**Au total ce sont 94 actions numériques recensées par la Ville.** Voici quelques actions qui ont été ajoutées pour le dossier 2020 :

- **Place de marché pour les commerçants :** La Ville et l'union des commerçants proposent un site de vente en ligne destinés aux commerçants. Il s'agit de valoriser les enseignes et les produits des commerçants afin de gagner en dynamisation.  
[www.achetezaouistreham.fr](http://www.achetezaouistreham.fr)
- **Mairie Pop'In :** Service d'envoi de SMS aux habitants de Ouistreham Riva-Bella (événements, informations pratiques).
- **Ordinateur à disposition :** Un ordinateur est à disposition dans les bureaux France Services de la Mairie, pour réaliser toutes leurs démarches en ligne gratuitement.
- **Agenda en ligne pour les associations :** Les associations ouistrehamaises ont accès à un agenda en ligne. L'agenda est rempli par les associations grâce à un compte personnel.

- **Prise de rendez-vous en ligne pour les passeports et cartes d'identité** : Les usagers peuvent prendre rendez-vous en ligne pour une demande de carte d'identité et/ou de passeport. [www.rdv360.com/mairie-de-ouistreham](http://www.rdv360.com/mairie-de-ouistreham)
- **Inscription en ligne pour la marche-course rose de la Côte de Nacre** : Les usagers peuvent s'inscrire à la course-marche rose de la côte de nacre, organisée à l'occasion du mois Octobre Rose, en ligne sur le site de la Ville.
- **Panneaux lumineux** : 4 nouveaux panneaux ont été installés en mai 2019 : Port, plage, Route de lion et bourg.
- **Radio des arts** : La radio des arts est une radio temporaire citoyenne installée au Centre socioculturel. Les émissions sont à écouter en direct ou en différé sur [radio-toucaen.fr](http://radio-toucaen.fr) et sur [radio-rtc.fr](http://radio-rtc.fr)
- **Bus numérique** : En association avec le CLIC Caen-Ouest, le Bus numérique accueille 14 seniors pour des formations sur le numérique via un ordinateur.
- **Atelier ma retraite connectée** : En association avec le CLIC Caen-Ouest. Cet atelier, réservé aux seniors, permet d'apprendre : à manipuler une tablette, à installer ou supprimer une application, à éviter les pièges des dépenses liées aux achats électronique, à rechercher une information en ligne, à envoyer et répondre à un courrier électronique, à utiliser une tablette pour des démarches administratives, à utiliser l'outil numérique pour rester en contact avec vos proches et à utiliser les réseaux sociaux.

*A propos du label Ville Internet*

**La candidature pour obtenir le label constitue un facteur de mobilisation autour des opportunités du numérique, selon un référentiel de 137 services et 16 enjeux de développement local** : emploi, culture et patrimoine, services publics, identité, éducation, démocratie locale, coopération, vie quotidienne, développement économique, solidarités, vie associative, cohésion sociale, attractivité, médiation et innovation. **Tous les acteurs locaux d'un territoire entrent donc en jeu à travers leurs actions.** En ce sens et pour obtenir le label, une Ville peut faire valoir toute action présente sur son territoire si celle-ci est financée par une autre entité ou réalisée en co-production ou en mutualisation, **ce qui importe étant la réalité du service rendu à la population.** Les actions des associations locales financées sur les fonds publics locaux sont donc prises en compte ainsi que les actions des écoles rattachées au territoire ; celles-ci pouvant également s'inscrire et publier directement leurs actions sur le site [www.villes-internet.net](http://www.villes-internet.net)

**Le jury est constitué de personnalités travaillant sur les problématiques touchant à la diffusion sociale des technologies de l'information et de la communication, de l'Internet, des réseaux sociaux et du numérique urbain en particulier.** Ces personnalités sont issues de différents secteurs d'activité : enseignement et recherche, professionnels des médias, représentants des ministères et des entreprises publiques, des associations du monde de l'Internet, acteurs économiques. Aucun représentant d'une collectivité locale ne peut y participer. Présidé par Emmanuel Eveno, Professeur à l'Université de Toulouse, le jury est souverain de l'évaluation et, après délibération, il a tout pouvoir de décision sur le palmarès du label.

**+ d'infos, retrouver les 94 actions de la Ville recensées pour l'obtention du label :**  
<http://www.villes-internet.net/atlaas?z=l&id=14488>

**Contacts presse :**

*Charles Perrot-Durand, Directeur de Cabinet : 06 77 89 86 18*

*Lauren Piriou, Webmaster : 02 31 97 74 35*